

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com

M22- 0009091

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 773 Société : RAM

Actif Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : AZEM MOHAMED

Date de naissance : 1947

Adresse : 44 Rue El jamaât CD CASABLANCA

Tél. : 066.1627262 Total des frais engagés : 2212,2 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin

Date de consultation : 22/11/2022

Nom et prénom du malade : AZEM AMINA NEE HJDANI Age: 72

Lien de parenté

Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie

Diabète type 2

Affection longue durée ou chronique : ALD ALC Pathologie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA Le : 24/11/2022

Signature de l'adhérent(e) : 

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
22-11-2022	CS	20000	20000	Spécialiste de la maladie de l'oreille et de l'oreille. N° 225 187 Jamaïca 3, Université Dakar. N° 225 187 C.D. Casabianca - 16000 - 22 37 40 87

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien du Distributeur	Date	Montant de la Facture
	22/11/22	80 78,20

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

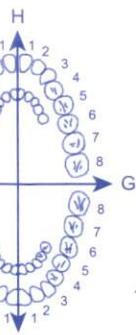
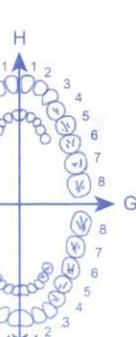
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	
				COEFFICIENT DES TRAVAUX
				MONTANTS DES SOINS
				DEBUT D'EXECUTION
				FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			
	H 25533412 00000000	G 21433552 00000000		COEFFICIENT DES TRAVAUX
	D 00000000	B 35533411		MONTANTS DES SOINS
				DATE DU DEVIS
				DATE DE L'EXECUTION

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Mouna JOUBIJ

Spécialiste en endocrinologie et diabétologie

Nutrition et maladies métaboliques

Diplômée de la Faculté de Médecine et

De Pharmacie de Casablanca

Ancienne interne au CHU Ibn Rochd Casablanca



الدكتورة مونى جوبيج

أخصائية في أمراض الغدد والسكري

والتنفسية وأمراض الأيض

خريجة كلية الطب والصيدلة بالدار البيضاء

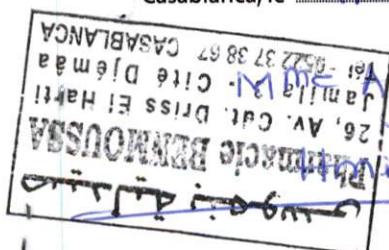
طبيبة داخلية سابقة بالمستشفى الجامعي

أمينة دلشيد بالدار البيضاء

Casablanca, le

22/11/2022

الدار البيضاء في



83,20

1/ Glucophage 500mg qd 80,80x2



III 471c18

1cp x 3/j Après repas

780,00

2/Galvus 500mg qd 390,00x2



1cp/j Après repas

46,70

3/Zyloic 1cong qd

29,80

1cp/j 1jou sur jour



جميلة 3 شارع الداكلا رقم 225 الطابق الأول ق. ج. الدار البيضاء - الهاتف: 05 22 37 40 87

Jamila 3, Avenue Dakhla, N° 225, 1er Etage, CD - Casablanca - Tel: 05 22 37 40 87

E-mail : joubij.mouna@gmail.com

0522373867 - CASABLANCA
26, AV. GAD. DRISS EI HARRI
JAMILLA 3 - CITE DE LA MAA
TEL: 0522373867 - CITE DE LA MAA
PHARMACIE D'IMMOURSA
L 2840 P: 06/24 PUC: 96.00 DH

4 | Dure 25.00 DH
Pharmacie D'IMMOURSA
26, AV. GAD. DRISS EI HARRI
JAMILLA 3 - CITE DE LA MAA
TEL: 0522373867 - CITE DE LA MAA
L 2840 P: 06/24 PUC: 96.00 DH

5 | Orgafer get 96.00 x 8 III 4 Mai
L 2840 P: 06/24 PUC: 96.00 DH

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH



278.00

6 | Aercuflex fake

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

Pharmacie D'IMMOURSA
26, AV. GAD. DRISS EI HARRI
JAMILLA 3 - CITE DE LA MAA
TEL: 0522373867 - CITE DE LA MAA
L 2840 P: 06/24 PUC: 96.00 DH

2012,20

LOT: 220263
DLUO: 03/2025
139.00 DH

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

15

Barcode
6118001031030
Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimes.
PPV : 390 DH

joue
Jdt 3 Mai

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

zgel 9 iidi

soir

ayes

zefac

Dr. KOURBI Mouna
Spécialiste en Endocrinologie et Médecine Pédiatrique
Maladies Métaboliques et Nutrition
Rue 3, 3000 Casablanca, Maroc, 1er étage
C.D. - Casablanca, Tel. 0522 373867

Barcode
6118001031030
Galvus® 50 mg
Boite de 60 comprimes.
PPV : 390 DH

139,00 x 2

LOT 222200
EXP 06 2026
PPV 46.70 DH

Dr. KOURBI Mouna
Spécialiste en Endocrinologie et Médecine Pédiatrique
Maladies Métaboliques et Nutrition
Rue 3, 3000 Casablanca, Maroc, 1er étage
C.D. - Casablanca, Tel. 0522 373867

PPV: 56,30 DH
LOT: 220200
EXP: 03/2024

L 2840
P: 06/24
PUC: 96.00 DH

20180.